

BOURSES NATIONALES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 2019-2020

COUPON A RETOURNER OBLIGATOIREMENT A L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

LYCEE AGRICOLE DE RETHEL, Route de Novion, 08300 RETHEL

AVANT LE : 6 septembre 2019

(sauf dérogation, aucune demande ne sera acceptée en cas de non-retour du coupon)

Je soussigné (e) (Nom et prénom) :

Profession..... Tél. :

Père - Mère - Tuteur (1) de l'élève (Nom et prénom) :

Admis en classe de : Au Lycée de :

Boursier – non boursier (1) durant l'année scolaire précédente 2018-2019

(nom et adresse de l'ancien établissement) :

Classe de :

Veillez cocher obligatoirement une seule case correspondant à la situation de l'élève

1* Sollicite une reconduction de la bourse

Possible uniquement pour les élèves déjà dans l'établissement à l'exception des élèves en redoublement, réorientation ou qui étaient en classe de 3^{ème} à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

2* Demande de bourse déjà déposée auprès du Ministère de l'Education Nationale au printemps 2018-2019

Pour reprise de la décision, fournir à l'établissement d'accueil la notification de bourse établie par l'Education Nationale pour l'élève qui était en 3^{ème} ou en 1^{ère} année de CAP en 2019-2020.

3* Sollicite une nouvelle demande de bourse

Pour toutes les autres situations ainsi que les redoublements, réorientations, changements durables de situation familiale, compléter le dossier de bourse CERFA N° 11779*04 que vous demanderez à l'établissement d'accueil et que vous lui remettrez dans les meilleurs délais, accompagné des pièces justificatives.

4* Déclare ne pas déposer de demande de bourse

(1) Rayer les mentions inutiles

Fait à

Le

Signature